

Règlement Tour Gardois Jeunes

Saison 2021-2022

Préambule

Le tournoi se déroule selon le règlement général des compétitions de la FFBaD. Ces éléments de règlement particulier complètent les dispositions du RGC, certains points peuvent éventuellement être complétés au vu des inscriptions et des équipements attribués.

1. Joueurs concernés

Le tournoi est ouvert aux joueurs(es) Minibad, Poussin(e)s, Benjamin(e)s, Minimes et Cadet(te)s du département du Gard et des départements limitrophes (dans la limite des places disponibles), dont le classement est D7 maximum dans la discipline jouée.

2. Inscription des joueurs

Tout participant au tournoi doit être en règle avec la FFBaD et ne s'inscrit que dans une seule catégorie pour la journée. Seule la fiche d'inscription officielle fournie par le Codep 30 Badminton est autorisée, aucune inscription n'est prise en dehors de cette feuille, ou encore par téléphone. En cas de modification des inscriptions par un club, une nouvelle fiche d'inscription officielle complète doit être renvoyée au GEO.

La date limite d'inscription est indiquée sur la fiche d'inscription. Cachet de la poste ou date de l'email faisant foi. Le joueur peut s'inscrire individuellement ou être inscrit par son club. Sauf mention contraire, le règlement de 7 euros peut être fait sur place en chèque ou espèces.

3. Nombre de participants

Le nombre limite d'inscrits est équivalent à 15 fois le nombre de terrains utilisés pour la compétition. Cette limite peut être adaptée selon l'appréciation du GEO ou du Juge-Arbitre. Les premiers matchs ne peuvent pas démarrer avant 8h ou se terminer après 19h suivant un échéancier à 30 minutes par match. En cas d'inscriptions trop nombreuses, les licenciés dans des clubs du Gard sont prioritaires, puis selon la date de réception des inscriptions (premières inscriptions = prioritaires).

4. Organisation de la compétition

Le tournoi se déroule selon les préconisations prises par la *commission compétitions jeunes du Codep Badminton 30* pour la saison en cours.

Dans la limite du possible, et afin de réduire les temps d'attente des enfants et des parents, la compétition est organisée en deux demi-journées (certains tableaux le matin, d'autres l'après-midi). Le GEO responsable de la compétition l'indique sur les convocations.

5. Mode de compétition

Concernant le mode de compétition, si le nombre de participants et l'échéancier le permettent : des poules de niveau (4 à 7 joueurs) sont formées en priorité. Si le nombre de participants ne le permet pas, une formule classique de poules et tableau final en élimination directe (2 sortants par poule) est retenue. Les matchs se jouent en 2 sets gagnants de 21 points, et sont en auto-arbitrage (sauf pour les catégories Minibad et Poussin, qui seront dans la mesure du possible arbitrés par des jeunes joueurs Minimes ou Cadets).

6. Catégories

Hormis les Minibad et Poussins, les joueurs sont répartis en deux niveaux différents suivant leur classement : Challenger : NC, P12 et P11 - Champions : P10 et au-dessus.

Ces niveaux peuvent être adaptés par le GEO ou le Juge-Arbitre, la limite P10 n'étant pas toujours très fiable, notamment chez les plus jeunes.

Les tableaux proposés pour les garçons (simple ou double) varient selon l'étape. Ils sont précisés sur la fiche d'inscription. En cas d'inscriptions insuffisantes, et avec l'accord des joueurs déjà inscrits, le GEO peut remplacer des tableaux de double par des tableaux de simple.

Afin d'améliorer le niveau et la pratique féminine des jeunes joueurs du département, la catégorie Poussin (garçons) et toutes les catégories dame se joueront en simple sur l'ensemble des étapes du Tour Gardois Jeunes.

7. Revue des tableaux et envoi des convocations

Au lendemain de la fin des inscriptions, le GEO peut commencer à constituer les tableaux et l'échéancier. Il les transmet au plus tard 5 jours avant la compétition à la commission compétitions jeunes du Codep Badminton 30 qui donne un avis objectif pour la composition des poules de niveau, sous la validation du Juge-Arbitre. Les convocations sont envoyées au plus tard 3 jours avant la compétition par le club hôte.

8. Complément Promobad

Pour chaque étape, le Codep Badminton 30 déclare deux compétitions sur Poona. La compétition standard pour toutes les catégories et une compétition Promobad. Cette compétition peut permettre, selon les inscriptions, de rassembler des Minibad et Poussins débutants garçons et filles sur un même tableau. Le GEO de la compétition doit inclure des temps de pause dans l'échéancier du TGJ afin de placer les matchs du Promobad.

9. Tenue vestimentaire et matériel

Une tenue de badminton conforme à la circulaire fédérale est exigée sur les terrains. Le joueur doit se présenter avec une ou plusieurs raquettes, une gourde ou bouteille d'eau, et des volants à sa charge. En cas de litige, les volants officiels de la compétition sont à déterminer par le club qui reçoit le TGJ. Ces volants sont à la vente lors du tournoi.

10. Informations sur les sanctions et forfaits

Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort. Il doit prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les cinq jours les pièces justificatives à la ligue Occitanie.

11. Présence dans le gymnase

Tout joueur doit être présent dans la salle une demi-heure avant son premier match. Chaque joueur ayant commencé la compétition peut ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match. Tout joueur désirant s'absenter de la compétition doit impérativement obtenir l'autorisation du Juge-Arbitre.

12. Temps d'attente

Le temps d'attente entre deux matchs (temps de repos entre la fin du match et le début du suivant, incluant le temps d'échauffement) sera de 15 minutes minimum.

13. Temps d'échauffement

Le temps d'échauffement accordé sur le terrain est de 3 minutes à partir de l'appel du match (5 minutes pour une compétition Promobad). Passé un délai de 5 minutes tout joueur non présent sur le terrain peut être déclaré « forfait » par le Juge-Arbitre.

14. Responsabilité

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte durant la compétition. Le présent règlement est affiché dans la salle le jour de la compétition. Toute participation implique l'adoption du présent règlement.